

Conseil Municipal

Le lundi 5 février 2018, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle.

MM. AUDIOT Francis, BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, PHILIPPE Narcisse, KOENIG Jean-Marc et REMANJON Patrice.

Absents excusés : Mmes CHARPENTIER Céline, FONTAINE Dorothée et M. NOUAT Christian.

Absent excusé ayant délégué pouvoir : M. Alain ASSADET *ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie.*

Secrétaire de séance : M. BLAIN Claude.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

ATELIER MUNICIPAL : le Maire, après avoir invité l'ensemble du Conseil Municipal à la visite du nouvel atelier municipal, indique à l'assemblée que quelques travaux de finition restent à réaliser. L'installation des locaux par les employés municipaux a débuté.

POINT D'APPORT VOLONTAIRE : le Maire informe l'assemblée qu'il s'est fermement opposé au projet de fermeture définitive du point d'apport volontaire (déchets verts) par la Communauté de Communes Terres du Haut Berry. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, conforte la décision du Maire et décide de demander le maintien de ce service aux administrés très apprécié jusqu'alors.

RYTHMES SCOLAIRES : Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'avis du dernier conseil d'Ecole, et les résultats du sondage effectué auprès des parents d'élèves, décide de se rallier à ces avis et de valider le retour à 4 jours par semaine pour l'école de Menetou-Salon à la prochaine rentrée scolaire 2018/2019. Toutefois, en raison des services soutenus du restaurant scolaire et du maintien de la pause méridienne actuelle, les horaires de classes seront vraisemblablement revus en concertation avec les enseignants.

PREPARATION BUDGETS 2018 : l'adjointe chargée des finances fait part des conclusions de la dernière commission municipale « Finances et budgets » et des divers projets qui pourront être retenus et financés. Une nouvelle réunion pourrait être prévue avant le vote des budgets primitifs.

OUVERTURE DE LA PECHE A L'ETANG COMMUNAL ET PRIX DES CARTES DE PECHE : l'ouverture de la pêche à l'étang communal de Farges aura lieu samedi 10 mars 2018 et fermera samedi 27 octobre 2018. Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif de vente des cartes de pêche comme suit à compter du 10 mars : carte annuelle : 31,00 € - carte journalière : 5,80 € (tarif inchangé).

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES : L'adjoint chargé des espaces verts fait part des accords de financement pour l'acquisition de matériel de désherbage. Ce dernier sera prochainement commandé. Une réunion sera programmée le 21 février pour le suivi de la gestion différenciée des espaces verts.

L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse informe le Conseil Municipal que l'effectif évalué pour la prochaine rentrée scolaire reste stable.

Le spectacle de Noël offert aux enfants a été très apprécié. L'activité piscine des enfants de grande section de maternelle a été annulée par manque de parents encadrants. Des exercices de sécurité seront prévus prochainement pour tous les établissements scolaires. Le projet de réfection d'une classe sera étudié cette année ainsi que celui d'installation de la bibliothèque scolaire dans une salle de classe vacante. Pour ce dernier projet, l'association MSEF a proposé de financer une partie du mobilier.

L'adjoint chargé de la voirie fait part à l'assemblée que de nouveaux devis ont été reçus pour la signalisation concernant la dernière tranche de numérotation des hameaux. Après une rencontre avec les représentants du SDE18 et de CITEOS (société chargée de l'entretien de l'Eclairage public), un rapport d'exploitation a été établi et est à la disposition des élus. Des études et devis sont demandés pour une extension de l'éclairage public à « Montouraine » et à « Davet ». L'élagage des arbres rue de la Gare sera fait dans un proche avenir par ENEDIS en concertation avec le SDE18 et les fils dénudés pourront alors être enlevés et mis aux normes. Les divers travaux de voirie reprendront en mars prochain.

L'adjointe chargée des animations informe l'assemblée de la date de la prochaine signature d'une convention avec le SDIS du Cher et la Commune de Menetou-Salon pour la mise à disposition d'un nouvel agent communal ayant été nommé sapeur-pompier volontaire récemment. Elle invite le Conseil Municipal à participer à cette petite cérémonie. L'Université Populaire présentera une conférence intitulée « Arsène Lupin : un berrichon méconnu » mercredi 21 février à 19 h 30 à la salle des fêtes.

Le guide pratique destiné aux associations sera remis à jour. Le panneau avec le plan de la commune sur la place du haut du bourg sera refait au cours de cette année.

INFORMATIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal accepte le projet de convention avec l'Association « Le Carroi » pour l'occupation du local communal de l'ancien Mille Clubs, en partie et fixe le montant du loyer mensuel à 300 € à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le Conseil Municipal accepte de verser une participation financière de 26,00 € par enfant domicilié à Menetou-Salon participant aux 2 voyages linguistiques prévus par le Collège d'Henrichemont, l'un en Grande Bretagne et le second en Espagne.

Le Maire indique à l'assemblée qu'il a demandé plusieurs devis concernant la mise aux normes des divers dispositifs de sécurité au Centre d'Accueil. Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la SOCOTEC pour les vérifications périodiques.

L'empoissonnement de l'étang a été réalisé dernièrement et le nettoyage des abords sera finalisé.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de convention entre la Commune d'Henrichemont et Menetou-Salon concernant la répartition des charges financières des dépenses liées au RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Il autorise le maire à signer toutes les pièces utiles.

Séance levée à 21 h 40.